XXX XX, le 12/01/2022

Professeur des écoles retraité(e)

Syndiquée au SNUipp-FSU76

A Mr Wambecke

Inspecteur d’académie

Directeur académique des services

de l’Education Nationale

Objet : continuité pédagogique

Monsieur le Directeur Académique,

 J’ai reçu votre courrier me sollicitant, en tant que professeur des écoles retraitée, pour effectuer des « vacations à la journée, en responsabilité de classe », afin d’assurer la continuité pédagogique des élèves dans cette situation sanitaire sans précédent.

 Je vous informe que je ne donnerai pas suite à cette demande, même si dans ma 2ème année de retraite, je me sens toujours la fibre d’enseignante vibrer en moi. J’aurais peut-être répondu favorablement si le gouvernement avait été prévoyant, et avait pris, comme c’est le cas dans d’autres pays, les mesures nécessaires pour assurer le meilleur fonctionnement possible de l’école publique à la rentrée 2021, à savoir :

* Effectuer un recrutement exceptionnel de professeurs des écoles, afin d’avoir un corps de remplaçant.es suffisant pour faire face aux nouvelles vagues.
* Equiper les professeurs de masques FFP2, afin qu’ils.elles soient le mieux protégé.es possibles, et ainsi tombent ainsi moins malades.
* Recruter des médecins, infirmier.es et psychologues scolaires en nombre suffisant pour mieux faire face à ce nouveau défi qu’est cette pandémie.
* Mettre sur pied des protocoles sérieux, étudiés avec les partenaires concernés, prévus à l’avance, et communiqués aux personnels, aux parents et aux élus locaux suffisamment à l’avance pour que leur application soit effective et collectivement partagés.
* Mettre en place un vaste plan de soutien aux collectivités locales pour installer des aérateurs de salles et des capteurs de CO, organiser le nettoyage et la désinfection des locaux, aider à la réfection des sanitaires

Je pourrais allonger la liste… Mais dans l’urgence, vous pouvez toujours, au lieu de faire appel aux retraités et contractuels qui ne se bousculent pas, recruter les étudiants qui sont sur la liste complémentaire du dernier concours de Professeurs des écoles, et qui n’attendant que cela.

Aussi, pour montrer ma solidarité avec mes collègues actifs, qui n’en peuvent plus de cette situation et du mépris qu’ils ressentent de la part de leur ministre, je serai dans la rue avec eux, le jeudi 13 janvier, jour de grève.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l’assurance de mon plus grand respect, et de croire à mon indéfectible attachement au service public d’éducation.

 XXX